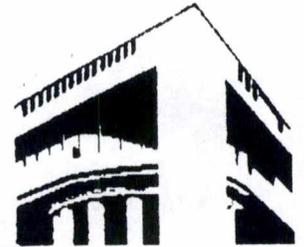


Les Grands Dossiers A Washington

Bulletin sur les questions commerciales et économiques produit par l'Ambassade du Canada

Volume 2, No.2

Mars 1991



SOUS LE RÉGIME DE L'ALE

● Grâce à l'ALE, les producteurs canadiens de viande de porc se verront rembourser 17 millions \$ en droits compensateurs versés aux États-Unis. Dans sa décision historique du 12 février, la Commission américaine du commerce international (ITC) a unanimement renversé sa constatation selon laquelle les importations de viande de porc du Canada menacent de porter préjudice à l'industrie américaine. L'ITC a changé sa position après que le Groupe spécial de l'ALE eût décidé que la menace de préjudice alléguée par la Commission n'était pas appuyée par les éléments de preuve au dossier. Par conséquent, l'ordonnance d'imposition d'un droit compensateur sera révoquée. Ce renversement de la constatation de préjudice a démontré l'effet et la valeur du mécanisme de l'ALE pour le règlement des différends et était essentiel à la prospérité économique de l'industrie canadienne.

● Les gens d'affaires et professionnels canadiens profiteront des changements récents aux dispositions de l'ALE sur les voyages pour affaires. Treize professions (comme celles de chimiste et de géologue) ont été ajoutées à la liste des catégories de personnes autorisées à se prévaloir des procédures expéditives d'immigration prévues dans l'ALE, et les exigences éducationnelles minimales pour les professions admissibles ont été mieux définies.

AU FIL DES NÉGOCIATIONS

● Le 5 février, le Premier ministre Mulroney et les présidents Bush et Salinas ont conjointement annoncé leur intention de rechercher un accord global de libre-échange nord-américain pouvant accroître le commerce et l'investissement sur un marché qui compte plus de 360 millions de consommateurs et dont la production totalise 6 billions \$US. Les négociations trilatérales devraient commencer au printemps.

● Le ministre des Transports, Doug Lewis, a préparé les prochaines négociations bilatérales sur les services aériens lorsqu'il a visité Washington les 12 et 13 février. Dans ses rencontres avec le secrétaire aux Transports, Sam Skinner, et les représentants de transporteurs, d'aéroports et de syndicats américains ainsi que dans son discours à l'Aero Club, le Ministre a fait clairement savoir que le Canada est intéressé à conclure une entente équitable qui élargira les perspectives de toutes les parties intéressées.

● Les négociations pour un accord canado-américain sur la qualité de l'air se poursuivent; elles devraient être achevées sous peu.

À L'ADMINISTRATION

La réforme du système financier

● Le département du Trésor a publié, le 6 février des propositions longuement attendues visant à moderniser le système financier américain. L'une des principales propositions est de permettre aux banques bien capitalisées de s'affilier à des maisons de courtage, à des compagnies d'assurance et/ou à des fonds mutuels par l'entremise de holdings financiers. Ces holdings pourraient eux-mêmes être détenus par des entreprises commerciales. Les restrictions inter-états existantes disparaîtraient (mais certaines restrictions intra-état sur l'ouverture de succursales pourraient être maintenues). Le traitement national serait accordé aux banques canadiennes conformément à l'ALE. Pour le moment, le Congrès semble réticent à accepter des réformes aussi radicales. Son premier objectif est plutôt de régler le problème du Bank Insurance Fund, dont les réserves limitées pourraient être épuisées d'ici à la fin de 1991.

La stratégie énergétique nationale

● La grande Stratégie énergétique nationale a été rendue publique le 20 février. Les mesures